

CHARTRE RELATIVE AUX ENGAGEMENTS DE SERVICE

1. Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service
2. Qualité de l'accueil
3. Conseil personnalisé sur les prestations et leurs possibilités de financement
4. Proposition d'une large gamme de prestations
5. Co-construction d'une réponse sur mesure
6. Contractualisation avec le bénéficiaire sur les objectifs, les contenus et les modalités de la/des prestation(s)
7. Accompagnement, suivi, évaluation et réajustement du parcours du bénéficiaire tout au long de la prestation par un référent dédié
8. Adaptation à chaque prestation et pour chaque bénéficiaire des locaux et des moyens pédagogiques, méthodes, supports, outils et matériels de la prestation,
9. Evaluation et reconnaissance des acquis et certification
10. Qualification(s) et compétence(s) des intervenants garanties et développées tout au long de la vie,
11. Prise en compte de la satisfaction des clients et des bénéficiaires
12. Amélioration continue de nos prestations et de nos formations
13. Prise en compte des attentes des parties prenantes en matière de responsabilité sociale des organisations et de développement durable

